Commémoration du 08 mai 1945

08 mai 2023



Un peu d'Histoire...

Le 7 mai 1945, à Reims, puis le lendemain à Berlin, les derniers représentants du IIIe Reich actent la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.

Cette capitulation entérine la victoire militaire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme. En six années, la Seconde Guerre mondiale aura causé la mort de 75 millions de personnes dont 49 millions de civils, l'assassinat dans le cadre de la Shoah de près de six millions d'hommes, de femmes et d'enfants, le développement d'un système concentrationnaire massif, le déplacement de 40 millions de personnes en Europe et aura laissé le continent en ruines.

La loi du 7 mai 1946 pose le principe de la commémoration de la victoire. Ce sont les lois du 20 mars 1953 et du 2 octobre 1981 qui feront du 8 mai un jour férié.

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Lors de cette journée, l'ensemble des évènements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe. Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie

Coordonnées

rue du Moulin Babot
51190
Date
Lundi 8 mai, 11:45 - 13:00
Infos pratiques

La cérémonie, commémoration, aura lieu au cimetière de Grauves,

Rendez-vous parking de l'église, suite à la cérémonie un apéritif sera organisé à la salle du conseil.